



17èmes VOLANTS de L'ORLEANAIS TOURNOI INTERNATIONAL

13 et 14 Mars 2010

N° autorisation : Fédéral : 09/10.CENT.004-TN..A-C45/TA.s.international

Séries : Elite et A.

Simple Homme, Simple Dame,
Double Hommes, Double Dames, Double Mixte

DOTATION de 7.000 € en espèces + 2.000 € en Lots

Tournoi ouvert à toutes les ligues françaises ainsi qu'aux ligues étrangères

PALAIS DES SPORTS D'ORLEANS

7 TAPIS

Rue Eugène Vignat - 45000 Orléans

02 38 53 97 27

Séries Elite et A

RECOMPENSES

En EURO	Série ELITE				Série A		
	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finale	1/4 Finale	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finale
SH	500+ Lots	250+ Lots	125+ Lots	50+ Lots	200+ Lots	100+Lots	50+ Lots
SD	500+ Lots	250+ Lots	125+ Lots	50+ Lots	200+ Lots	100+Lots	50+ Lots
DMx	500+ Lots	250+ Lots	100+ Lots		200+ Lots	100+Lots	
DH	500+ Lots	250+ Lots	100+ Lots		200+ Lots	100+Lots	
DD	500+ Lots	250+ Lots	100+ Lots		200+ Lots	100+Lots	

HORAIRES

Samedi : Accueil à 8H00 au Palais des Sports
Début de la compétition : 9h00 précises - Fin prévue de la compétition : 20h00.

Dimanche : Accueil à partir de 8h00, début des rencontres à 8h30.
Fin de la compétition vers 18h00.

Le planning horaire prévisionnel des matches sera affiché dans les salles. Les matches pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée. Les joueurs qui ne se présentent pas dans les 5 minutes suivant leur appel pourront être déclarés forfaits par le Juge Arbitre.
Chaque club recevra l'horaire de convocation du 1er match de chacun des joueurs inscrits en simple et en double.

LICENCES

Toutes les licences des joueurs inscrits seront vérifiées sur le site <http://poona.ffba.org> avant le tirage au sort et par conséquent, pour que l'inscription soit valide, il sera nécessaire que le joueur soit licencié avant son inscription et que les surclassements soient en règle. Les éventuels défauts de licence des joueurs ayant disputé le tournoi seront passibles de sanctions prononcées par les ligues d'appartenance.

COMPETITIONS

Les joueurs peuvent s'inscrire dans 3 tableaux.

Les joueurs ne peuvent s'inscrire que dans la série de leur classement sauf si les points accumulés au CPPP à la date du tirage au sort leur permet d'être classé virtuellement dans la série supérieure.

Les simples seront organisés par poule, puis par élimination directe en phase finale.

Les doubles se dérouleront par élimination directe ou par poule, selon le nombre d'inscrits.

Le Comité d'organisation, avec l'accord du juge arbitre, se réserve le droit de regrouper certains tableaux selon le nombre d'inscrits.

Attention le nombre de joueurs est limité à 120. Les tableaux de simples sont limités à 48 inscrits ; les tableaux de double sont limités à 16 paires. En cas de surnombre, les inscriptions seront retenues **en priorité dans la série de leurs classements puis** dans l'ordre de leur expédition (cachet de la poste faisant foi).

VOLANT OFFICIEL : RSL grade 1.

Les volants sont à la charge des joueurs, à parité. En cas de litige, le volant officiel sera pris.

Les volants sont fournis pour toutes les finales.

Le CLTO Badminton se réserve le droit d'utiliser les photos des joueurs à des fins promotionnelles pour les éditions suivantes du tournoi.

ARBITRAGE

Juge arbitre : Pascal CANDEILLE

Juge- arbitre adjoint : Aurélien FORT.

Les matches se dérouleront en auto-arbitrage jusqu'aux phases finales.

Le tirage au sort aura lieu le 27 février 2010. Tout forfait annoncé après cette date, devra être justifié de préférence par l'envoi à l'organisation d'un justificatif avant la compétition. Après le tournoi, le justificatif sera à envoyer dans les 5 jours suivants le tournoi à la Commission Nationale d'Arbitrage.

- Seuls les forfaits annoncés et justifiés avant le début du tournoi seront remboursés.
- Les éventuels forfaits non justifiés sont passibles de sanctions prévues au Règlement Général des Compétitions.

TRANSPORT et BUVETTE

Une buvette sera à votre disposition au Palais des Sports.

Une navette assurera le transport entre le Palais des Sports et **les hôtels officiels** pendant tout le week-end. La navette pourra aussi assurer l'accueil à la Gare SNCF (de préférence choisir la gare d'Orléans).

Ibis Orleans Centre - Rue du Marechal FOCH - 45000 ORLEANS - Contact Mr Pierre CONNAN - Tel : 02 38 54 23 11

Ibis Orleans Centre Gare - 17 Avenue de Paris - 45000 ORLEANS - Contact Mme Sylvie ROMA - Tel : 02 38 62 40 40

Les Hôtels Ibis grâce à la formule Vitabis les chambres sont à 30 Euros pour 1,2 ou 3 personnes.

ACCES AU PALAIS DES SPORTS

En raison du plan Vigipirate l'accès au Palais des sports sera sécurisé. L'entrée sera payante (6€ par jour), gratuite pour tous les joueurs. **Tous les joueurs auront accès gratuitement à la piscine du Palais des Sports pendant les heures d'ouverture de celle-ci** (Samedi : 15h – 18h30 et Dimanche 10h – 12h). Seul le maillot de bain est autorisé.

INSCRIPTIONS

1 tableau : 12 euros
2 tableaux : 18 euros
3 tableaux : 24 Euros

Les inscriptions doivent parvenir par courrier avant le 20 février 2010 (cachet de la poste faisant foi) à :
CLTO Badminton - Mathilde Thibierge 85 rue du Faubourg Saint Vincent 45000 ORLÉANS

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Mathilde Thibierge: 06.82.18.62.61 tivo2010@cltobadminton.fr

Franck Laurent : 06.60.53.49.25

Ou sur le site <http://www.cltobadminton.fr>

En espérant vous accueillir à notre tournoi et passer un bon moment de compétition et de convivialité ensemble.
Bien sportivement.

Le comité d'organisation